

15 octobre 2015

NON, LES SANS-ABRI NE PEUVENT PAS ATTENDRE LE PLAN HIVER POUR ÊTRE HÉBERGÉS

Avec la baisse des températures, la situation des sans-abri qui appellent le 115 sans obtenir de solution est critique dans de nombreuses villes.

A Paris et en Seine-Saint-Denis hier, 700 personnes à la rue (dont la moitié d'enfants) ont appelé le 115 sans obtenir d'hébergement. Dans le Rhône, 1950 personnes ont sollicité en vain un hébergement ces 15 derniers jours. Et en Haute-Garonne, ce sont 200 personnes qui sont sans solution chaque nuit.

Ces chiffres témoignent d'une saturation extrême et inquiétante des centres d'hébergement à la veille de l'hiver.

L'Etat a annoncé dans ce contexte un renforcement des capacités d'hébergement hivernales, notamment en Ile-de-France.

Compte tenu de la situation explosive des 115, nous demandons que les capacités d'hébergement hivernales soient mobilisées dès à présent sur les territoires sans attendre le démarrage officiel du plan hiver et les températures négatives.

Le recensement des sites d'hébergement pour les familles réfugiées a démontré que des capacités inexploitées d'hébergement et de relogement existent sur l'ensemble du territoire. **La FNARS en appelle à la mobilisation des préfets, des collectivités locales et des bailleurs dans les départements pour que ces capacités d'accueil soient mobilisées sur les territoires les plus tendus pour l'ensemble des sans-abri, quelle que soit leur situation administrative.**

Enfin, plusieurs associations ont signalé des remises à la rue de personnes ou familles sans titre de séjour. **La FNARS rappelle que le droit à l'hébergement et à l'accompagnement des sans-abri, inscrit dans la loi, est inconditionnel** et ne peut varier en fonction de la situation administrative des personnes.